Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1083

Artikel: René König, sociologue précurseur
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021884

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HOMMAGE

René König, sociologue précurseur

(*yj*) Il y a quelques semaines, la presse signalait discrètement la disparition de deux personnages qui ont marqué les pensées économique et sociologique contemporaines. Nés l'un et l'autre au tournant du siècle, ils ont étudié et enseigné à Vienne et à Berlin, avant de quitter leur pays dans les années trente, pour ne retrouver l'Allemagne qu'après trente ans passés à Londres et à Chicago pour Friedrich von Hayek, prix Nobel d'économie 1987, et une quinzaine d'années à Zürich pour le sociologue René König.

L'un et l'autre ont abondamment écrit contre les dictatures. En libéral invétéré, von Hayek en voulait à tous ceux, planificateurs d'Etat ou monopoles privés, qui limitaient la liberté des agents économiques et donc les chances d'épanouissement matériel de l'individu comme de la société. En sociologue engagé qui a dû abandonner précipitamment l'Université de Berlin en 1935, René König a lutté quant à lui pour les libertés fondamentales des citoyens, telles qu'il les voyait mises en œuvre dans la démocratie directe à l'helvétique; pour celles des intellectuels, notamment dans cette recherche sociale pratique qu'il a pu introduire à Zürich malgré l'immense méfiance des autorités universitaires; pour la liberté des consommateurs aussi, en particulier face à la mode, *«ce système original de régulation»*, pour ne pas dire de normalisation sociale.

Recherche pratique

Dans ses nombreux ouvrages, malheureusement non traduits en français à part *Sociologie de la mode* (Paris, Payot, 1969), René König ne craint pas de livrer les résultats de ses observations, fort pertinentes, sur des phénomènes plutôt futiles aux yeux des théoriciens qu'il n'aimait pas. On doit à König, qui a par ailleurs joué un rôle décisif dans la construction de l'Unesco, les premières études de sociologie de la consommation.

En observant les comportements des chalands dans les grands magasins, en interrogeant les acheteurs de biens et de services sur leurs motivations, en réfléchissant sur l'évolution des budgets-temps des travailleurs de l'ère post-industrielle, René König a ouvert la voie à toute une recherche qui n'est pas encore tenue pour sérieuse partout, notamment en Suisse.

Or c'est dans notre pays principalement, où régnait malgré tout pendant la guerre et dans les années qui l'ont suivie une prospérité relative, que René König a fait ses observations fondamentales sur la mode; il la considérait avec justesse comme *«essentiellement dynamique»* et possédant, malgré son rythme à durées brèves, *«des racines beaucoup plus permanentes que celles qu'elle pourrait trouver dans un contexte économique et social nécessairement passager»*.

La mode et le pouvoir

Car *«la mode va de pair avec le pouvoir»*, ainsi que le montre l'histoire des vêtements, des convenances et des engouements dans ses ères successives: féodale au Moyen Age, artistocratique sous l'Ancien régime, bourgeoise après la Révolution, universaliste — et apparemment démocratique — en société de consommation massive. Désormais, la mode, et donc la démode, voire l'anti-mode (dont le style existentialiste constitue un premier exemple aux yeux de König) étend son champ non seulement à toute la consommation, mais aussi en dehors d'elle, même prise en son sens le plus large. *«Le rythme de la mode affecte jusqu'à l'urbanisme»* relève notre auteur dès la fin des années cinquante. Malgré l'importance de ses analyses, René König demeure, et restera sans aucun doute, largement ignoré des sociologues, publicitaires et autres marketeurs francophones, qui prennent plus volontiers leurs références outre-Atlantique qu'outre-Rhin. Même Jean Baudrillard, pourtant bilingue, oublie l'important relais germanophone représenté par König entre leur source commune, l'américain Thorstein Veblen (1857-1929) auteur de la *Théorie de la classe de loisir* d'une part, et d'autre part les réflexions menées sur les attitudes des consommateurs face aux objets, aux occasions de dépenser, aux mouvements de mode et aux styles de vie.

René König n'a jamais dû se soucier de tant d'ingrate ignorance. Après tout, il savait trop le caractère volatil des modes pour jamais souhaiter se sentir, momentanément, porté par l'une d'elles. ■

L'indemnité de mise en jachère

(*ag*) L'agriculteur qui, au lieu de tirer de sa terre une production, céréalière par exemple, laisse son champ en jachère (une seul fauche d'herbe) touchera une indemnité de 3800 francs l'hectare.

La Communauté européenne prévoit, elle aussi, l'extension des terres non cultivées. La Suisse se distingue simplement par le montant élevé de l'indemnisation, qui est lié au contexte de l'ensemble des prix agricoles et du revenu paysan. Même à ce niveau, l'opération est jugée intéressante par l'Etat: payer pour ne pas produire permet d'économiser les frais d'écoulement des surplus.

Mais le principe est en soi choquant. La valeur de la terre n'est plus celle de son rendement; elle est celle de sa surface nue; ce n'est plus le support de produits, c'est un titre, presqu'une valeur mobilière.

Le contrat que DP défend comme politique de substitution (DP n º 1008) prend tout son sens dans la conjoncture actuelle. Plutôt que de payer, disons 38 000 francs, pour qu'un agriculteur laisse reposer sa terre, ne serait-il pas plus naturel de lui garantir la même somme (ou une somme équivalente) liée, après analyse de la situation individuelle, à une obligation de formation dans un domaine spécialisé, équipement, préparation à un travail non agricole, etc.

Sur une seule année, l'offre contractuelle est de faible efficacité. Le contrat n'a de sens que s'il s'inscrit dans un plan pluriannuel et s'il englobe d'autres données que la mise en jachère.

La rétribution, par décision bureaucratique, d'un non-travail est le comble des prix administrés. On s'étonne qu'elle puisse entrer en vigueur dans l'indifférence ou le silence gêné. ■